



Note d'information

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'entretien que vous allez avoir avec le médecin est confidentiel. Ne soyez pas surpris par les questions et les motifs d'exclusion. Le médecin ne porte aucun jugement moral sur vos habitudes et comportements. Merci de votre compréhension.

- Vous ne devez jamais donner votre sang dans l'une des circonstances suivantes :
 - si vous êtes homosexuel,
 - si vous ou votre partenaire sexuel êtes porteurs du virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C,
 - si vous ou votre partenaire sexuel êtes séro-positifs pour le Sida,
 - si vous avez des relations sexuelles en échange d'argent,
 - si vous avez utilisé des drogues dures (héroïne, cocaïne, crack, ...) ou des médicaments de substitution (subutex, moscontin, skénan, méthadone, ...).

- Vous ne devez pas donner votre sang pendant une durée d'un an après une relation sexuelle avec :
 - un(e) prostitué(e),
 - un(e) toxicomane,
 - un homosexuel (si vous êtes une femme).

- Vous ne devez pas donner votre sang pendant une durée de 6 mois après une relation sexuelle non-protégée (sans préservatifs) avec un nouveau partenaire ou un partenaire occasionnel.

Ne donnez pas votre sang dans le but d'obtenir un test de dépistage, le médecin de prélèvement peut vous indiquer où vous adresser.